



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 décembre 2023
Date de publication : 22 décembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean- Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
--	--	--

Conseillers absents ayant donné procuration

DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Demandes de subventions pour la conservation - restauration et valorisation d'œuvres anciennes

Rapporteur : Monsieur Paul ROCHE

La Ville de Dole possède trois tableaux anciens et un chandelier classés Monuments Historiques ou inscrits au titre des Monuments Historiques dont l'état général de conservation est mauvais ou abîmé. En accord avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté et l'association des Amis de la Collégiale, il convient aujourd'hui de restaurer les œuvres suivantes et de les valoriser en les exposants à la Collégiale Notre-Dame ainsi qu'au Musée des Beaux-arts de Dole :

- « **La Cour Céleste** » (autrement appelé « **Jugement dernier** »)

Ce tableau en bois peint du XVI^e siècle par un anonyme comtois, est le plus ancien panneau qui témoigne du décor renaissance du maître-autel de la Collégiale Notre-Dame de Dole.

- « **Vision mystique de Sainte Julienne** »

Cette huile sur toile du XVIII^e siècle a été offerte à la Collégiale Notre-Dame de Dole en 1808 par une paroissienne doloise et est à rattacher à l'histoire religieuse de Dole.

- « **Assomption de la Vierge** »

Cette huile sur toile du XVII^e siècle (1696), était conservée dans l'une des chapelle-sacristies. Le tableau imprégné de l'académisme bolonais devait s'insérer dans un retable secondaire aux angles coupés.

- « **Chandelier Pascal** »

Le Cierge Pascal du début du XIX^e siècle, en bois doré et peint, monté sur un trépied, repose sur des pattes de lion finement sculptées. C'est un objet mobilier représentatif du style Empire ou Restauration, avec ses références à l'antique qui lui apportent une élégance certaine. Très fragilisé par une attaque xylophage au niveau de sa base, il nécessite une restauration urgente d'autant que sa dorure et sa peinture sont bien fragmentaires. Le Cierge Pascal est toujours utilisé dans les cérémonies culturelles.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet de conservation-restauration est le suivant :

DÉPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT	TAUX DE PARTICIPATION
Conservation et restauration d'un tableau classé Monument Historique - « <i>La Cour Céleste</i> »	4 420,00 €	5 304,00 €	DRAC	2 210,00 €	50 %
			CD 39	1 105,00 €	25 %
Conservation et restauration d'un tableau inscrit au titre des Monuments Historiques - « <i>Vision mystique de Sainte Julienne</i> »	5 100,00 €	5 100,00 €	DRAC	2 040,00 €	40 %
			CD 39	1 275,00 €	25 %
Conservation et restauration d'un tableau inscrit au titre des Monuments Historiques - « <i>Assomption de la Vierge</i> »	7 430,00 €	8 916,00 €	DRAC	2 972,00 €	40 %
			CD 39	1 857,50 €	25 %
Conservation et restauration du Chandelier Pascal inscrit au titre des Monuments Historiques	5 505,00 €	5 505,00 €	DRAC	2 202,00 €	40 %
			CD 39	1 376,25 €	25 %
<i>Sous-total</i>	22 455,00 €	24 825,00 €	<i>DRAC</i>	9 424,00 €	42 %
			<i>CD 39</i>	5 613,75 €	25 %
			<i>Autofinancement</i>	7 417,25 €	33 %
TOTAL				22 455,00 €	100 %

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 12 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE VALIDER** le projet de conservation-restauration des tableaux et du Cierge Pascal appartenant à la Ville de Dole, pour un montant de 22 455,00 € HT,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus élevés,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Musée des Beaux-Arts
- DRAC de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura

Fait à Dole, le 18 décembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOLUX



Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20231218-DCM2023103-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023